

Nouveau marché d'exploitation des barrages de Villerest et de Naussac

L'exploitation et la maintenance des barrages de Villerest et de Naussac sont actuellement assurées pour le compte de l'Etablissement par la société BRL Exploitation, dans le cadre de deux marchés qui arrivent à expiration le 15 janvier 2024.

La prestation d'exploitation et de maintenance des barrages définie par ces marchés, qui s'inscrit dans le processus d'optimisation et de fiabilisation de la gestion des ouvrages mis en œuvre par l'Etablissement, a pour objet de diligenter, en son nom et pour son compte, l'ensemble des actions nécessaires pour faire fonctionner et maintenir les installations dans le respect des conditions de sûreté.

Elle est composée d'une part de prestations de base (auscultation des ouvrages, service de quart et manœuvres des vannes en cas d'événement hydrologique, maintenance courante, application des dispositions « Vigipirate », prise en compte des nouvelles dispositions réglementaires...), ainsi que de prestations ponctuelles sur lettre de commande (maîtrise d'œuvre de travaux sur site, appui au maître d'ouvrage).

Il est proposé de procéder à une consultation d'entreprises, en vue de l'attribution d'un nouveau marché d'exploitation comportant deux lots distincts (lot 1 Villerest et lot 2 Naussac), pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 15 janvier 2029. Compte tenu à la fois du retour d'expérience et des fortes contraintes budgétaires qui s'exercent actuellement sur l'Etablissement, il est envisagé que le montant maximum du marché n'excède pas 5 500 000 € HT.

Il est proposé d'autoriser le Président à effectuer la passation et la signature de ce marché, en application du code des marchés publics et de la procédure d'achat de l'Etablissement, et de lui donner délégation pour toute décision concernant l'exécution de ce marché et la signature de ses avenants.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante.